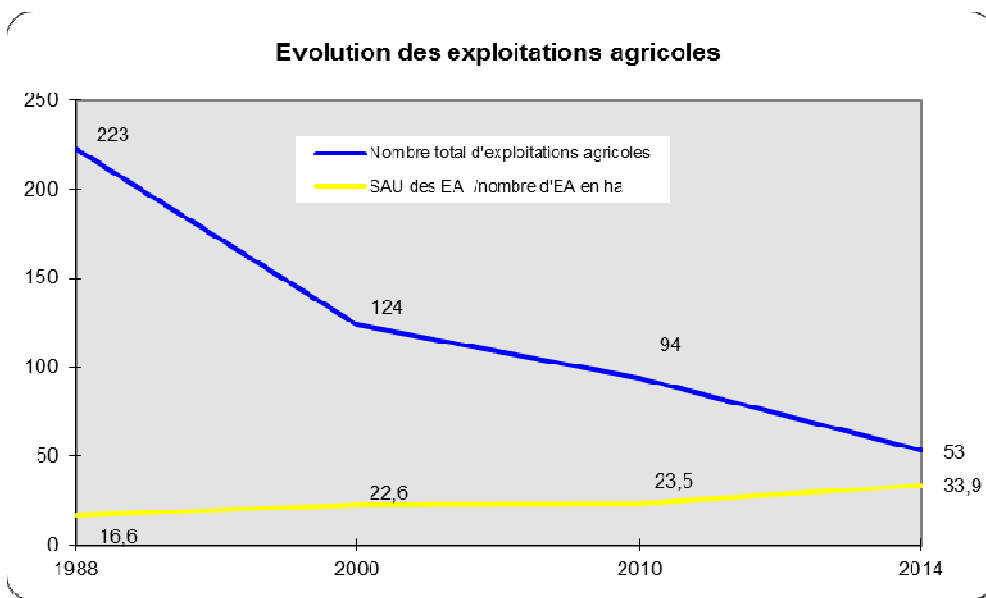


# Étude agricole et Foncière - Commune de Gaillac

## 1 Évolution du nombre d'exploitations

En 14 ans, 71 structures ont disparu si on retire les retraités actifs (baisse de 57%).

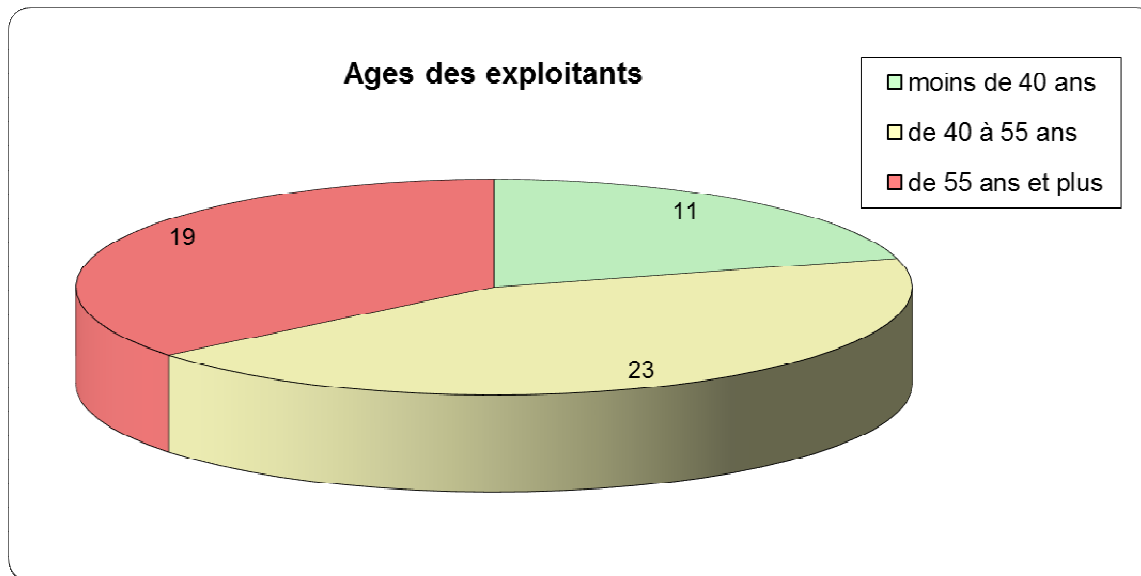


- En 2014, 87 exploitations agricoles exploitent sur la commune dont :
  - 53 ont leur siège sur la commune
  - 34 ont leur siège hors de la commune (dont Lisle sur Tarn (6), Montans (4) et Senouillac (4), Castelnau Montmiral (4)....).
- 2 retraités actifs, 8 doubles actifs et 9 exploitations en mutation (surface primées) qui ont leur siège sur la commune.

- ⇒ 51 exploitations professionnelles qui ont leur siège sur la commune et 34 qui ont leur siège en dehors de la commune.
- ⇒ 30 exploitations en mutation (220 ha de surfaces primées).

# Étude agricole et Foncière - Commune de Gaillac

## 2 Moyenne d'âge des 53 chefs d'exploitation en 2014



- Les moins de 40 ans sont minoritaires: **21 %**
- Forte représentation des 40-54 ans : **43 %**
- Les plus de 55 ans sont nombreux : **36 %**

## Les perspectives d'évolution

### 19 agriculteurs de plus de 55 ans sur la commune :

- 5 ont une succession assurée,
- 3 ont une succession incertaine.
- 11 n'ont pas de succession dont les 3 retraités actifs,
- **14 exploitations susceptibles de disparaître d'ici 5 à 10 ans (26%)** : mobilité foncière de 343 ha soit 13,4% de la SAU communale.

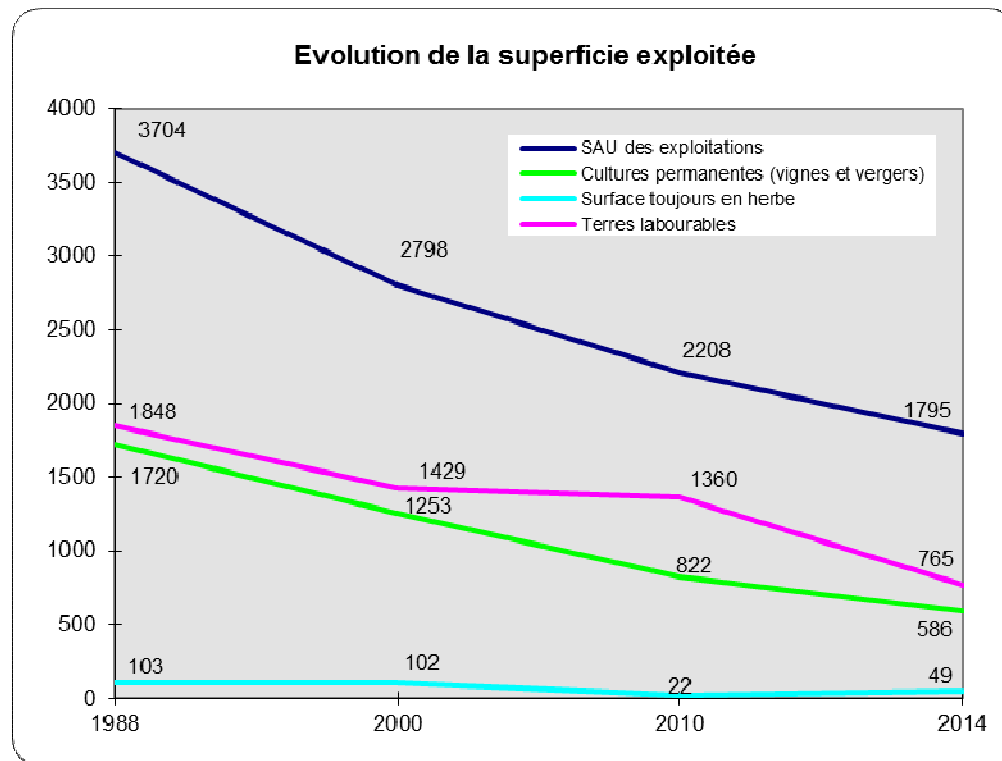
Les sites d'exploitation et l'âge des exploitants figurent sur la carte ci-contre.

# Étude agricole et Foncière - Commune de Gaillac

## 3 Évolution de la SAU

- SAU communale déclarée : **2564 ha soit 50,3 % du territoire (5093 ha)**
- SAU des exploitations ayant leur siège sur la commune : **1571 ha soit 61,3% de la SAU communale**
- SAU des exploitations ayant leur siège sur une autre commune : **773 ha soit 30,1% de la SAU communale**
- Surfaces primées en mutation : **220 ha soit 8,6% de la SAU communale**
- Surfaces en potentiel agricole : **458 ha soit 17,8 % de la SAU communale dont 130 ha (entre chemin de Toulze et RD999)**

**SAU moyenne sur Gaillac des exploitations dont le siège est sur la commune est de 29,6 ha contre 22,7 ha pour les exploitations dont le siège est hors commune**



**Diminution des surfaces en vigne et terres labourables des exploitations**

# Étude agricole et Foncière - Commune de Gaillac

## 4 Les productions agricoles des 53 exploitations

**13** exploitations  
en polyculture

**1** exploitation  
polyculture élevage  
(vache allaitante)

**2** exploitations  
en polyculture  
et vigne

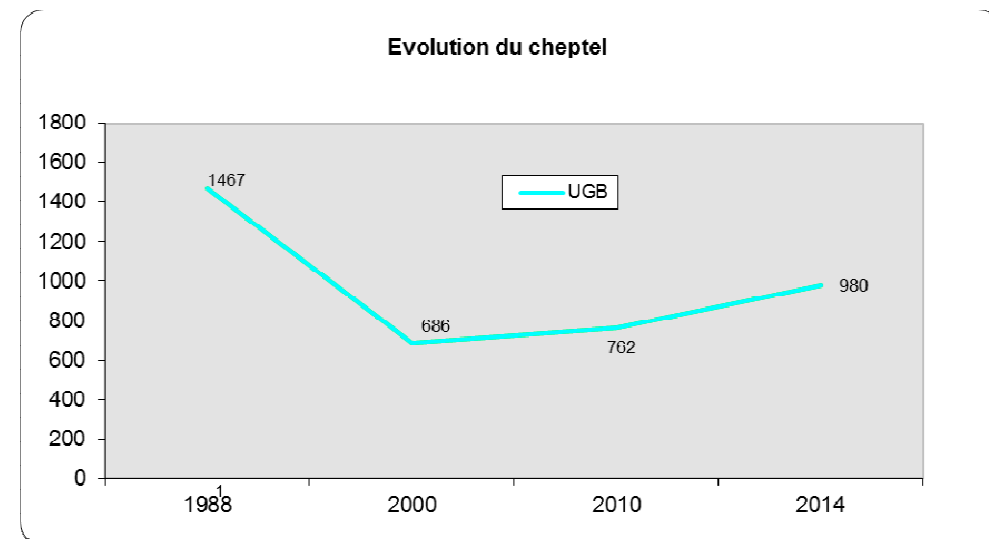
**26** exploitations  
en vigne dominant

**5** activités équestre (non  
agricole)

**2** éleveurs de volailles

**5** Maraîchages

**4** Vergers



4 exploitations dont le siège est en dehors de la commune utilise des bâtiments sur Gaillac

# Étude agricole et Foncière - Commune de Gaillac

## 5 Les zones agricoles sur la commune

- Vignoble dominant au Nord du chemin de Toulze sur les coteaux (cf carte des cultures dominantes par îlot).
- Polyculture, maraichage et vergers dans la plaine alluviale.
- Exploitations dispersées sur l'ensemble du territoire.
- Les exploitations les plus grandes sont implantées en dehors des espaces urbanisés.
- Surfaces drainées dans la plaine alluviale : 185 ha soit 6,1 % de la SAU communale
- Surfaces en plan d'épandage d'effluents d'élevage : 339 ha soit 11,2 % de la SAU communale
- Surfaces irriguées : 12 exploitations irriguent sur la commune, ce qui représente 250 ha irrigués soit 8,2 % de la SAU communale (surface irrigable de 394 ha)
- Surfaces en fermage des exploitations dont le siège est sur la commune : 558 ha soit 18% de la SAU communale.
- Zones AOC Gaillac concernent 1888,66 ha soit 62 % de la SAU communale dont 1535,91 ha sont en Zones AOC 1<sup>ère</sup> cote ce qui représente soit 50 % de la SAU communale. Les 1<sup>ères</sup> cotes sont également en AOC Gaillac,

**Les zones AOC sont localisées sur la carte de synthèse agricole. Les zones irriguées drainées et d'épandage figurent sur les cartes spécifiques.**

# Étude agricole et Foncière - Commune de Gaillac

## ⑥ Les bâtiments agricoles

- **2** exploitations en Installation Classée;
- **6** bâtiments d'élevage relevant du Règlement Sanitaire Départemental (1 bovin allaitant, 5 équin);
- **19** caves particulières dont 4 en bio

Les bâtiments agricoles et périmètres de réciprocity ainsi que les tiers sont localisés sur la carte de synthèse agricole.

## ⑦ Les projets de développement identifiés

17 projets recensés à court ou moyen terme :

- 3 logements « Sirventié, Matens, La Ramaye ».
- 1 extension de Serres à Micoulet.
- 1 logement et local de vente « Fédiès ».
- 6 stockages « canal de pouille, mas d'Oustry, Grezels, La Tour, les Terrisses ».
- 1 stockage + local de vente « Malpas ».
- 1 stockage + cave + logement « les Hourtets ».
- 1 projet de chalets + stockage « Four chaud »
- 1 jardinerie « Bel Aspect »
- 1 extension de serres « Camuse »
- 1 local de vente « Fédies »

# Étude agricole et Foncière - Commune de Gaillac

## ⑧ Problématiques observées par les agriculteurs

- **Problèmes de sécurité routière:**
  - Sur le Chemin de Toulze (circulation automobile et poids lourds) : gabarit, vitesse.
  - Carrefour de la route de Laborie sur la RD 664.
  - Route du rond point du Pigeonnier à l'autoroute : aménagement possible d'une aire de délaissement après le pont (commune de Brens).
- **Perte d'espaces agricoles:**
  - Parcelles utilisées pour du stockage (sans construction) lié à de l'activité artisanale ou pour des loisirs (chevaux).
  - Inquiétude sur le développement de la ZIR du Mas de Rest par rapport au vignoble et les incidences sur les producteurs bio.
- **Succession:**
  - Transmission difficile des exploitations viticoles supérieures à 20 ha (investissement financier).

# Étude agricole et Foncière - Commune de Gaillac

## 8 Problématiques observées par les agriculteurs

- **Difficultés de fonctionnement des exploitations:**
- Accès à la distillerie vers les Fédiès (passage obligé par la zone commerciale).
- Transport des camions bennes de céréales devant le collège (alternative : chemin rural en terre).
- Habitat ancien des Fédiès qui rend difficile le passage des engins agricoles au carrefour.
- Pont à Pégros qui ne permet pas le passage des engins agricoles lourds (passage à travers champs).
- Maintien des passages à niveaux (voie ferrée).
- Entretien des fossés afin de permettre un meilleur écoulement des eaux (interférences avec les risques d'inondations).
- Difficulté de cultiver (vigne ou céréales) entre le chemin de Toulze et le centre ville (parcellaire morcelé, habitat).



# Étude agricole et Foncière - Commune de Gaillac

9

## Synthèse des enjeux

### ■ Prendre en compte :

- les règles de réciprocité afin de ne pas bloquer les exploitations d'élevage;
- les projets agricoles afin de développer les structures agricoles;
- les zones d'épandage et les vignes afin de limiter les conflits de voisinage;

### ■ Protéger :

- les terres de la plaine alluviale (irrigable) propice au développement du maraîchage et des vergers;
- les terres irriguées et drainées afin de permettre la diversification des productions végétales;
- les zones AOC en limitant l'urbanisation.

■ **Limiter** l'étalement de l'urbanisation afin de préserver les terres cultivées et prendre en compte une desserte routière souvent inadaptée;

■ **Permettre** une évolution du bâti (changement de destination) en dehors des périmètres de réciprocité agricole et suffisamment éloignée des vignes (traitements).

■ **Veiller à ne pas miter l'espace agricole et à limiter la spéculation foncière** par des projets para agricole (activité équestre, hébergements de loisirs...)

# Étude agricole et Foncière - Commune de Gaillac

10

## Atouts de l'activité agricole

### ■ Vignoble dominant sur les coteaux :

- Vente directe, Oenotourisme, Production bio en développement,

### ■ Productions spécialisées (vergers, maraichage) qui peut encore se développer :

- Vente directe, proximité du centre ville et des axes de communication (vitrine)

### ■ Grandes cultures dans la plaine valorisées par l'irrigation et le drainage :

- Grandes parcelles, forte valeur agronomique des sols.

### ■ Cadre paysager et patrimonial favorable au tourisme rural :

- Patrimoine agricole ancien qui peut évoluer (changement de destination), attractivité des paysages sur les coteaux qui peut être mis en valeur par la randonnée.

### ■ Une professionnalisation des exploitations agricoles :

- SAU des exploitations qui augmente, un renouvellement des structures les plus importantes, faibles surfaces en fermage.

# Étude agricole et Foncière - Commune de Gaillac

## Conclusion

- Un réseau interprofessionnel au niveau viticole important (Maison des Vins, INAO, CIVG, SIVSO...) qui permet de valoriser le vignoble et qui peut servir de relai à de nouveaux projets (cité du vin, valorisation du patrimoine rural, valorisation des paysages et des espaces naturels : « image de qualité »...).
- Une intervention limitée de la SAFALT pour aider à pérenniser les structures agricoles qui diminuent en nombre de site d'exploitation, mais qui s'agrandissent en surface.
- Un contexte naturel dominé par le Tarn et ses nombreux petits affluents qui sillonnent les coteaux et qui ont une fonction écologique et paysagère à renforcer. Sur Gaillac, la mise en valeur des abords des cours d'eau peut également servir de liaisons douces entre l'espace urbain et l'espace agricole.
- La diversification de l'activité agricole est en progression (production bio, maraîchage, vergers...). Leur développement est encore possible, mais la filière doit encore se structurer pour être « visible ».